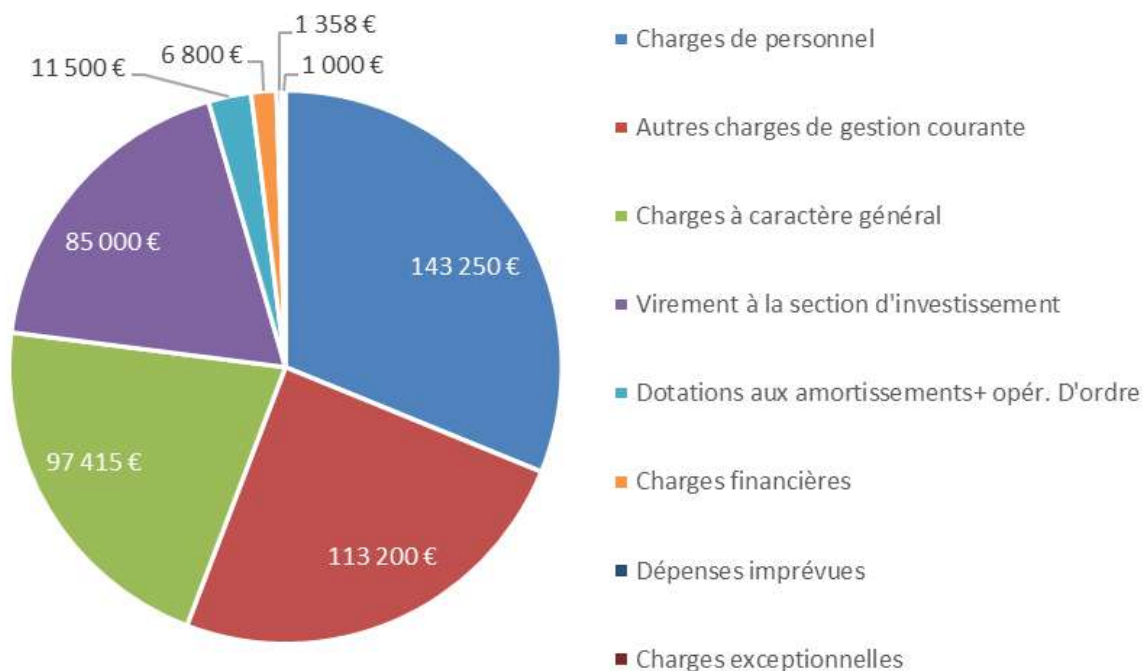


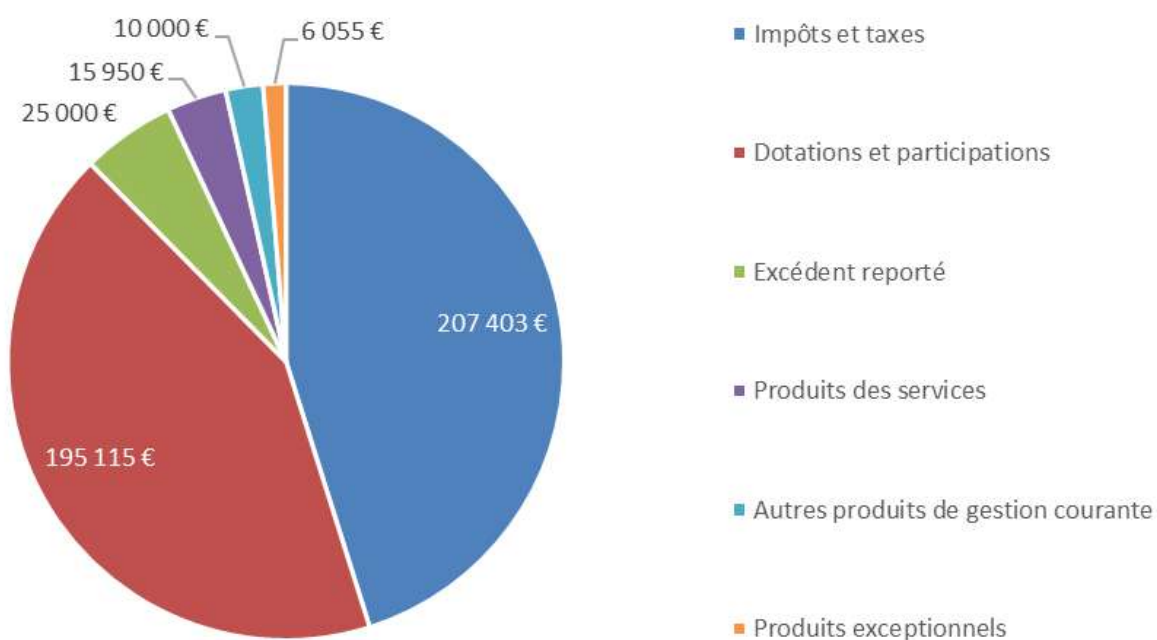
Focus sur le budget 2021

Budget primitif 2021 -> Section de fonctionnement : Total dépenses = Total recettes = 459 523 €

Répartition des dépenses



Répartition des recettes



Budget primitif 2021 -> Section d'investissement : Total dépenses = Total recettes = 398 169.15 €
(Hors opérations d'ordre budgétaires)

Dépenses		Recettes	
Travaux bâtiments	62 500 €	Excédent de fonctionnement capitalisé	99 979.45 €
Terrain multisports	58 000 €	Reste à réaliser 2020	96 500 €
Remboursement capital de la dette	55 800 €	Virement de la section de fonction.	85 000 €
Achat terrain - régularisation Actes	50 000 €	Produit de l'emprunt	38 849.70 €
Travaux voirie - terrains	38 710 €	Vente de terrains communaux	36 140 €
Reste à réaliser 2020	37 800 €	Amortissem. Etudes/subv. Equip. versées	11 500 €
Déficit antérieur	36 319.15 €	Fonds de compensation de la TVA	8 710 €
Achat mobilier, matériel	24 200 €	Travaux voirie les Ruettes + régul.	8 400 €
Chemins ruraux	18 000 €	Subventions/dotations Etat/particip. Dpt	7 350 €
Opération S/mandat voirie	8 400 €	Produits de cession	5 000 €
Frais études- Subventions d'équipement	7 300 €	Taxe d'aménagement	700 €
Subvention d'équip. à SDE 22	1 100 €		

Subventions 2021

Association communales/extra-communales		Autres	
Club de l'amitié	230 €	Croix Rouge Française	30 €
Club des jeunes	160 €	Centre Eugène Marquis	100 €
Association de chasse	160 €	La Croix d'Or Broons (alcool assistance)	40 €
Comité des Fêtes	160 €	Les Restaurants du Coeur	60 €
Association du Patrimoine	300 €		
Crescendo	160 €		
Association des pêcheurs de la Haute Rance	100 €		
ASGG (Football)	500 €		

Taxe foncière 2021

Par délibération du 2 avril 2021, le conseil municipal a voté le maintien de taux de taxe foncière bâtie et non bâtie de 2020 soit :

- Taxe foncière propriété bâtie : 32.49 %
- Taxe foncière propriété non bâtie : 43.05 %.